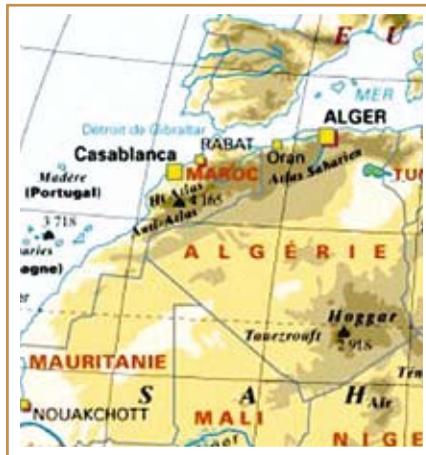


LE STRATEGUE



SESSION DU COLLECTIF STRATÉGIE

Vous avez dit « stratégie » ? Synthèse par Driss Ksikes

Evaluation des rapports stratégiques par Mohamed Tozy

Parole aux discutants (Mo. Cherkaoui, Med Cherkaoui, M. Ali Ghannam et M. Laarissa)

Débat et commentaires

Coordination et rédaction : Fadma Aït Mous

L'Union méditerranéenne, une bonne idée ou un beau discours ?

Par Bishara Khader

Faut-il avoir de la récession aux Etats-Unis ? Par Alfredo Valladao

Vous avez dit «stratégie»?

A l'origine, lors d'un brainstorming préalable, il y a eu cette réflexion : « Si nous devons travailler sur la stratégie, autant comprendre comment elle est élaborée, par qui, dans quels lieux, par rapport à quelles priorités. » De cette invitation au doute nécessaire est né le thème de la première session du Collectif Stratégie : Les lieux du stratégique en lien avec le développement socio-économique. Rendez-vous a été pris pour le samedi 19 janvier 2008. Objectif : décoder les documents disponibles (Country Assistance Strategy, Rapport de développement humain 50, Rand Corporation, Haut commissariat au plan...), déconstruire leur discours, et identifier, grâce à la composition pluridisciplinaire du groupe, les conditions de production d'une réflexion stratégique crédible.

Partant de l'analyse offerte en pré-lude par Mohamed Tozy (lire p.40-43), les discutants (lire p.44-47), autres débatteurs et invités (lire p.48-50) ont pris conscience de la complexité de la tâche. Ils ont, tour à tour, abordé des questions cruciales : l'Etat marocain est-il un Etat stratège ? Quel statut accorder aux rapports d'institutions internationales sur le Maroc et autres documents similaires, produits lo-

Qu'entend-on par « stratégie » dans un Maroc politiquement balbutiant ? Qu'entendent par là nos bailleurs de fonds ? Quel peut être l'apport du Collectif Stratégie sur ce sujet... ?



Abdelhay Moudden, Mohamed Tozy et Driss Ksikes (modérateur)

calement à la demande du Palais? Quelle vision économique avoir dans un contexte mondialisé, fluctuant, très peu maîtrisé en interne, et quelle cohérence entre la conception des soi-disant «stratégies» et leur appropriation par les acteurs sur le terrain ? Et face à cette donne protéiforme, quel positionnement avoir en tant que groupe de réflexion, devant se pencher sur les questions économiques et sociales à dimension stratégique ?

Avons-nous un Etat stratège ?

La production de documents dits « stratégiques » ou « prospec-

tifs » (les deux termes ne sont pas exactement synonymes) et la création d'institutions ayant une telle vocation (Centre royal d'études stratégiques ...) laissent croire que l'Etat marocain, sous Mohammed VI, prend la posture d'un « Etat stratège » en civil (la stratégie militaire étant une donne à part). Tout en insistant sur la centralité du Palais, et sur la définition de la stratégie, comme un fait éminemment politique (non une réflexion sans objectifs concrets), plusieurs participants se sont interrogés sur la capacité d'un Etat pré-démocratique à la gouvernance problématique, à

produire et mener à bien une stratégie. Certains vont jusqu'à lui ôter ce qualificatif et préfèrent parler d'Etat développeur, le nez sur le guidon ; d'autres trouvent que la pluralité des acteurs et des institutions enlève, théoriquement, au Palais le monopole de la stratégie mais, faute d'efficience au niveau des partis politiques, la capacité des « sujets-citoyens » à s'approprier une vision du vivre ensemble demeure défaillante ; d'autres, enfin, doutent que la stratégie, s'il y en a une, soit réductible à une littérature visible, disponible dans l'espace public, et estiment que la « vraie stratégie » est aussi à déceler dans les comportements, les intuitions et autres actes qui s'enchevêtrent avec les discours.

Quel statut pour les rapports « stratégiques » ?

Revenons à l'écrit tout de même, et allons voir si dans les éléments épars de l'Etat moderne qui nous sont offerts, il y a lieu de déceler un discours stratégique. Deux types de rapports sont à distinguer à ce niveau : exogènes et endogènes. Certes, tous comportent des diagnostics, une définition de nœuds, blocages et autres déficits (de croissance, de développement, etc...) à combler, mais les finalités des uns et des autres diffèrent. Concernant les rapports régionaux de la Banque mondiale, par exemple, certains les qualifient de « plaidoyers », d'autres de « contrats de stratégie », quelques uns y voient un modèle de stratégie participative impliquant la société civile, alors que certains débatteurs, plus sceptiques, leur attribuent un caractère structurant (et partant, contraignant), puisque inspirés par le Consensus de Washington, qui définit et fige les termes du modèle libéral de développement. Quant à la représentante de la Banque, invitée à la session, elle estime que

la stratégie réelle ne peut être contenue dans un document, quel qu'il soit.

Qu'en est-il alors de ces documents inspirés, pilotés et parrainés par le Palais (RDH 50 en est l'exemple majeur et une première depuis l'indépendance) ? Dans son exposé, Mohamed Tozy reprend l'expression d'offre de débat, qui laisse entendre que les auteurs du rapport pratiquent parfois une ruse de courtisans vis-à-vis du Prince, ce qui en fait, au mieux, « un plaidoyer



Karim Tazi, Mohamed Soual et Abdelali Benamour (de g. à d.)

pour une stratégie », et au pire, une demande de fatwa adaptée aux temps modernes, mais fidèle à la tradition des sultans. Cela nous éloigne-t-il de la stratégie ? Cela prouve plutôt que, par rapport à la sphère politique, le mode de prise de décision brouille les objectifs, et du coup cantonne l'élite, faute de prise sur le réel, dans la définition de stratégies fictives.

Quelle stratégie économique face à la mondialisation ?

« Nous ne pouvons avoir de vision, parce que nous sommes dans le champ de vision ». Cette boutade, avancée par l'un des membres du collectif, résume à elle seule, la difficulté d'élaboration d'une straté-

gie dans un contexte mondialisé, qui nous englobe et nous échappe. Nous en sommes réduits, affirment certains débatteurs, à croire qu'une stratégie est tout juste une somme de stratégies sectorielles. Or, même à l'intérieur de chaque secteur, l'expérience démontre qu'il est difficile d'oser le mot « stratégie », lorsque les amalgames persistent entre qui fait quoi, qui décide quoi et quel arbitrage entre la loi et l'exception. Au fond, la modernisation des esprits, même dans la sphère économique, semble être un leurre tant que des questions de gouvernance, de transparence et de coordination entre intervenants, qui piétinent leurs plates-bandes respectives, ne sont pas résolues. Pour dépasser ces calculs internes, certains membres du groupe estiment que la taille du Maroc, un petit pays, l'oblige à intégrer le développement régional (avec ses voisins du Nord et de l'Est) comme une priorité stratégique.

Quel positionnement pour le Collectif ?

Partant de l'ensemble de ces appréciations, il serait incohérent et prétentieux de vouloir « faire de la stratégie » au sein du Collectif. Le groupe de réflexion, comme l'ont exprimé ses membres après une journée de débat, se propose de jouer un rôle, non de prescripteur, mais de « décrypteur » des stratégies énoncées, écrites, non dites et parfois suggérées. En mettant la lumière sur une question précise, grâce à des études préalables et aux exposés et discussions prévus, il ne proposera pas d'alternatives (sous forme de manuel pratique) mais soufflera des pistes de réflexion utiles. Une fois mises sur l'espace public, il reviendra aux acteurs sociaux, politiques et économiques de se les approprier et de les traduire en vision cohérente. ■

Par Mohamed Tozy,
Sociologue, Centre marocain des sciences sociales,
Université Hassan II, Casablanca
Professeur, Université Aix-en-Provence

Une évaluation des rapports stratégiques

Réfléchir sur une stratégie, c'est se donner les moyens d'analyser l'environnement pour identifier la position du pays et évaluer la valeur de la pièce Maroc sur l'échiquier régional et mondial. Sachant que dans les documents stratégiques des acteurs majeurs des relations internationales, le Maroc n'est jamais abordé en soi, qu'il est toujours traité comme le Finistère du Monde arabe et musulman (Rand Corporation, World Bank, Institut espagnol des études stratégiques), sachant aussi que l'usage exclusif d'une documentation francophone introduit un biais, ces analyses peuvent fonctionner comme un prisme déformant. Il s'agit dans ce texte d'une synthèse qui a utilisé plusieurs types de ressources, dont la disponibilité, la qualité et le nombre sont en soi symptomatiques d'un changement profond de mentalité (1)

Etat des lieux des études stratégiques

La préoccupation stratégique est assez récente au Maroc. Elle apparaît d'abord dans le cadre des études sectorielles tout au long des années quatre-vingt-dix. Le ministère de l'Agriculture est l'un des utilisateurs les plus friands du concept, sous l'impulsion des recommandations des agences techniques, notamment la FAO (Food and Agriculture

A l'ouverture de la session du collectif, l'exposé du politologue Mohamed Tozy présente une lecture transversale de la quasi-totalité des documents stratégiques produits par le Maroc ou sur lui. Il en tire quelques enseignements sur la méthode d'élaboration des stratégies et sur les axes de réflexion prioritaires pour le pays.



Organization). Il apparaît ainsi comme un substitut à la planification bannie pour un certain temps des usages politiques. Concernant l'esquisse d'un regard synoptique sur les politiques publiques, qui renvoie à une définition civile du concept de stratégie, il faut reconnaître qu'elle est l'œuvre de la Banque mondiale qui l'a incorporée dans la liste de ses livrables sous le titre de CAS (Country assistance strategy). Elle illustre, en quelque sorte, l'engagement des Institutions

financières internationales dans la définition de stratégies globales qui vont au-delà de leur mandat de bailleurs, visant à conforter l'ampleur du paradigme de développement durable qui associe dans son horizon des questions aussi diverses que la promotion de la croissance, la lutte contre la pauvreté, l'égalité des sexes, et la question de la gouvernance.

Le rôle joué dans ce cadre par un document de stratégie est accessoirement programmatique, mais principalement mobilisateur, aussi bien dans sa phase de conception que de dissémination. Autant dire que le document final est moins important que le processus qui a conduit à sa formulation. Les exemples sont nombreux dans le cas du Maroc : le CAS qui était un document interne à la Banque mondiale presque confidentiel a changé de fonction pour devenir un outil de mobilisation interne. En 1996, le roi défunt Hassan II a fait un discours - utilisant l'expertise de la banque

qu'il aurait sollicitée dans le cadre du CAS - pour dire que le pays était au bord de la « crise cardiaque », du coup le document avait été porté sur la place publique pour devenir un outil de mobilisation.

Au niveau national, le passage de la banalisation du concept de stratégie à un usage opérationnel s'est fait sous l'impulsion du Palais, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance. Le concept de stratégie n'était pas central dans le dispositif de collecte et d'analyse de données par l'équipe du cinquantenaire, encore moins celui de bilan. Les concepteurs du projet, suivis (ou

La mondialisation va vraisemblablement s'amplifier en s'appuyant encore plus sur le développement des technologies de l'information et de la communication.

concurrés) en cela par le Haut commissariat au plan, ont hésité entre l'exercice prospectif ou tout simplement l'esquisse de scénarios d'avenir. Il est d'ailleurs difficile de coller à ces documents le qualificatif de « stratégie », même si tous les ingrédients y sont, à l'exception du rôle de stratège laissé inoccupé par égard au type de gouvernance existant, ou pour celui à venir. On y parle plus d'offre de débat, même si la formulation est programmatique.

Deux dimensions stratégiques, qui nous semblent cruciales, sont souvent immergées dans beaucoup de littérature : le pacte politique et le choix de société à venir en terme de valeurs. A défaut de les expliciter, les différents rapports pointent cinq nœuds du futur qui hypothèquent l'avenir : le savoir, l'économie, la gouvernance, la santé et l'inclusion. Ils représentent, selon le rapport RDH 50, des problématiques

transversales qui correspondent aux blocages et aux déficits structurels. Sans leur dépassement, ces nœuds compromettront, à coup sûr, le développement du pays, en raison de leurs interdépendances complexes et de leurs impacts décisifs sur les autres dimensions.

Questions stratégiques transversales

Au-delà de ces nœuds (à supposer qu'ils soient les bons), nous pensons que certains facteurs doivent être pris en charge pour déterminer les capacités du système à les dépasser : la géopolitique et la question

de la sécurité ; la démographie entre vieillissement et opportunité d'une décade ; la stratification et la tentation émeutière ; la gestion du religieux ; la géopolitique et les questions de sécurité.

Les facteurs qui encadrent la position géostratégique du Maroc sont autant des contraintes que des atouts. Je vais les lister sans les hiérarchiser :

- la mondialisation va vraisemblablement s'amplifier en s'appuyant encore plus sur le développement des technologies de l'information et de la communication. Elle nécessite un pari sur les ressources humaines et sur les modèles de gouvernance et de régulation et partant, sur les niveaux de prise de décision et d'expression de l'intérêt (national et infranational).
- la nouvelle division du travail qui se met en place autour du Pacifique

entre les USA et la Chine et l'Inde et la montée en puissance du BRIC (Brésil-Russie-Inde-Chine) a un impact certain sur les petits pays comme le Maroc, qui sont en phase de transition, voire de rattrapage.



Amina Lamrani (d.) et Bachir Rachdi (g.)

A un niveau plus proche et donc accessible à une influence directe du Maroc, on peut lister deux problèmes de type géostratégique : la question du Sahara, qui pèse lourd sur les dépenses du royaume, au sujet de laquelle il n'est pas envisageable qu'un règlement puisse intervenir du fait d'événements exogènes, et dont la solution passe par une discussion directe avec l'Algérie. Cela implique l'acceptation de nouvelles postures et la rupture avec les approches précédentes.

L'autre donnée géostratégique est la rive nord. L'option stratégique dans nos relations avec l'Espagne est clairement définie dans le RDH 50, on y parle d'allié et de partenaire. Mais cette relation continue à être ambivalente et fragile, voire impulsive des deux côtés. Dans les documents géostratégiques espagnols, l'Espagne n'apparaît pas comme une puissance détachée de l'Europe, même si elle mène envers le Maroc une politique particulière. En même temps, le regard que les stratèges espagnols portent sur le Maroc ne le distingue pas du monde musulman et arabe dominé par la problématique de l'islam radical. Il apparaît dans les documents comme le pays qui incarne ce voisinage dérangeant. Ces ambivalences parasitent en ►►

Une évaluation *des rapports stratégiques*

quelque sorte une alliance stratégique sur le long cours.

Transition démographique et spectre du vieillissement

Les données démographiques permettent les projections les plus sûres mais, génèrent aussi des effets inattendus. La donne actuelle est relativement claire : le rythme de la dynamique démographique est moins fort aujourd'hui que par le passé. La fécondité est passée de près de 7,5 à 2,5, mais la mortalité infantile demeure assez élevée, de l'ordre de 48 ‰. En même temps, la structure par âge de la population a subi des modifications importantes. Les moins de 15 ans sont en baisse mais continueront à constituer un défi pour l'amélioration tant quantitative que qualitative de l'enseignement. Par ailleurs, en 2020, la part des 60 ans dépasserait 11% de la population totale, atteindrait 13,3% en 2025, 20% en 2040 et 27% en 2060.

Les démographes envisagent globalement deux scénarios qui renvoient à une utilisation opportune ou non des effets d'aubaine de la transition démographique. Selon le premier scénario, « pessimiste », l'évolution démographique future correspondrait à une fermeture relative du Maroc sur le monde extérieur, et donc à un repli sur un ordre social rigide et sur les valeurs traditionnelles. Puisque, dans ce cas, l'économie connaîtrait une contraction très forte, la population en 2030 risquerait d'être à peine renouvelée. Le deuxième scénario suppose une ouverture du Maroc sur le monde extérieur et l'acceptation des règles de la mondialisation. L'offre et la

Il faudrait faire en sorte que la prise du risque du changement soit du ressort des élites politiques et non de la monarchie.

demande d'éducation, particulièrement celle des filles, augmenteraient et s'adapteraient aux exigences de l'insertion du Maroc dans des ensembles économiques plus grands.

Stratification et distribution des richesses

L'analyse de la stratification sociale et des projections qu'elle suppose informe à la fois sur l'état de la distribution des richesses et des menaces qui pèsent sur son équilibre, mais aussi sur le projet de société et les capacités du système à définir un horizon d'attente commun et à mobiliser, en prenant en charge la question de la mobilité. Elle renvoie à discuter de deux problèmes qui supposent une stratégie clairement définie, celui de la pauvreté et de la précarité, et celui des couches moyennes qui sont supposées fournir les assises d'une société stable.

Les classes moyennes sont d'ailleurs très peu connues et très peu étudiées au Maroc. Ce groupe hétérogène semble entrer dans une phase de consolidation, avec des difficultés liées au rythme de la croissance économique et des incertitudes sur un modèle cohérent des valeurs. Un autre trait caractérise ces couches moyennes et renforce leur ambivalence. Elles peuvent aussi bien être un facteur de progrès que de conser-

vation en raison de la diversité des origines des groupes qui les composent : des liens de solidarité et de culture les relient aux travailleurs et aux masses pauvres et elles gardent aussi des liens de parenté avec les classes supérieures du fait des mobilités rapides d'individualités, par la corruption, la rente de situation... De ce fait et à cause de ses articulations fortes et multiples avec le reste de la société, cette classe moyenne est tiraillée au point que c'est elle qui semble vivre de la manière la plus dramatique le conflit des rationalités qui débouche le plus souvent sur des formes de puritanisme conservateur. En effet, on voit bien intervenir en elle une certaine uniformisation des choix et comportements : autonomisation des familles nucléaires, investissement dans l'éducation des enfants des deux sexes et renégociation des pouvoirs entre femmes et hommes au sein de la famille et dans l'activité publique. Mais on voit aussi que ces caractères généralisés aboutissent à des choix culturels et religieux radicalement opposés.

La gestion du religieux

Le paragraphe précédent nous montre le caractère crucial d'un débat sur la religion et sa place dans la cité. A ce niveau, quelles que soient les stratégies privilégiées, le Maroc a perdu la main et son sort se décide en partie ailleurs. Il n'en demeure pas moins que le pays (pouvoir politique et intellectuel) n'est pas prêt à assumer le cheminement de la sécularisation et à lui donner sens au niveau de la représentation commune. Dans ce contexte, le courage des acteurs les plus entreprenants,

ceux qui sont en mesure de prendre des risques, est mis à mal par une configuration historique difficile et en pleine mutation. Trois traits la caractérisent :

La crise des institutions religieuses

Au Maroc, la capacité de fabriquer et de diffuser une orthodoxie religieuse construite sur l'unicité du dogme sera de plus en plus limitée. Les pressions fondamentalistes, notamment américaines, militant pour la liberté religieuse, vont se faire de plus en plus fortes, pour amener le Maroc à revoir sa position de protection des natifs musulmans contre les projets missionnaires des églises étrangères.



Mounia Bennani Chraïbi, Driss C. Jaydane et Abdelmajid Kaddouri (de g. à d.)

L'internationalisation de l'offre religieuse et la fragmentation de la demande religieuse

La disponibilité d'une offre religieuse diversifiée et non totalement contrôlée par les États va amener les Marocains à composer leur propre menu religieux et à s'autoriser des syncrétismes d'abord au sein même de la religion musulmane (dans le sens d'un rapprochement avec le chiisme) et probablement avec les autres religions. L'école a une grande responsabilité pour donner aux jeunes les outils de navigation dans ce marché libre des valeurs religieuses.

La cohabitation d'une demande de rationalité et d'enchantement

La présence de la religion et la demande accrue d'enchantement

n'impliquent pas une mise en panne des processus de rationalisation en cours. Les tensions entre les deux sont résolues de façon pragmatique. Les Marocains, comme beaucoup d'autres sociétés, continueront à croire. Les pratiques religieuses risquent de changer, de gagner en intensité pour libérer des espaces-temps nécessaires aux autres activités non religieuses.

Quelle crédibilité au discours stratégique ?

Pour un observateur de l'évolution politique au Maroc, les outils habituels de l'analyse d'un régime autoritaire en situation de transition démocratique

sont de moins en moins convainquants, non pas que le pays ait changé de catégorie pour rejoindre les rangs

des systèmes démocratiques, mais parce que des explications en terme de libéralisation ou de démocratisation ne rendent pas compte des dynamiques en cours, et encore moins des indicateurs contradictoires qui informent autant sur des avancées que sur des régressions. Le moment électoral était une occasion intéressante pour observer ces dynamiques contradictoires, rendre compte des décalages entre les options stratégiques et la réalité politique et proposer une modalité d'évaluation des changements en cours, qui ne se réduise pas à un jugement tranché sur la réussite ou l'échec d'une transition.

Au fond, pour évaluer la crédibilité du réformisme comme option stratégique, il faut observer les modalités

d'adaptation du système et les confronter à la crise des élites. Car si la monarchie a décidé d'infléchir son mode de gouvernance dans le sens d'une prise en compte du rapport de causalité entre les expressions des opinions publiques et les choix des politiques à appliquer, et si ce choix rejoint les recommandations des partenaires financiers du Maroc pour « une bonne gouvernance », cela implique une refonte de la politique de recrutement des élites et le passage d'une notabilité de représentation à une notabilité d'intermédiation. Il faudrait faire en sorte que la prise du risque du changement soit du ressort des élites politiques et non de la monarchie. Or, trois traits caractéristiques de cette élite censée porter la stratégie réformiste s'imposent :

- Les élites traditionnelles n'arrivent plus à capter les signaux du pouvoir. Les notables, habitués à bénéficier du soutien contre la loyauté, se sentent désemparés.

- L'ancienne opposition est victime de l'usure du pouvoir. Cette situation est d'autant plus grave que sa participation au gouvernement la rend doublement vulnérable. La gestion des secteurs sociaux à très faible rente politique la pénalise. Du coup, elle est coincée entre les risques d'une stratégie de rupture et les besoins d'une mobilisation par la démagogie.

- La monarchie a écrémé le marché des technocrates pour accompagner la diversification de ses besoins en compétences d'intermédiation et de gestion, mais les nouveaux chantiers de gouvernance participative, notamment l'initiative de développement humain et les besoins d'un formalisme politique exacerbent les manques en compétences élues qui ne peuvent pas être comblées uniquement par la cooptation. ■

Parole aux discutants...

Economiquement, les dés sont pipés

Mouna CHERKAOUI

La note introductive de Mohamed Tozy relative aux études stratégiques au Maroc s'articule autour de trois grands points : l'état des lieux des études stratégiques, les choix stratégiques du Maroc et la crédibilité à accorder aux discours stratégiques. Mes commentaires portent sur certains éléments des trois points et s'attachent à clarifier leur signification et leurs implications pour les stratégies économiques.

Etat des lieux des études stratégiques

Les institutions internationales (Banque mondiale, OMC, Nations unies, FMI) publient de nombreux rapports et notes de stratégie. Ces rapports s'ajoutent à ceux publiés par le Haut commissariat au plan, la Direction des études et de la prévision du ministère des Finances, la Direction de la statistique du ministère du Plan, les différents autres ministères etc. Si les rapports produits par les institutions internationales sont moins nombreux que ceux produits par les différents ministères, ils reçoivent néanmoins plus d'attention, car un effort et des ressources importantes sont alloués à leur discussion et à leur diffusion à un public élargi.

Approche économique orthodoxe

Les principaux axes de la stratégie économique au Maroc peuvent être classés pour les années 1980 dans le Washington consensus de première génération, qui avait pour

objectif la vérité des prix. Pour les années 1990, les principaux axes stratégiques sont liés au *Washington consensus de deuxième génération* ou nouvelle formule, qui repose sur la qualité des institutions. Dans le cadre des principales réformes économiques au Maroc au cours des deux dernières décennies, il est difficile de relever des mesures de politique économique ou des axes de stratégie économique qui s'éloignent de la vérité des prix ou de l'amélioration des institutions. Les résultats d'une telle stratégie en terme de croissance et de développement économique sont, au mieux, en dessous des anticipations. *D'où la question de savoir si les buts recherchés*

ne sont pas à même d'être atteints par des mécanismes ou scénarios différents. Au Maroc, bien que plusieurs rapports aient été produits, il ne semble pas que le diagnostic soit extrêmement précis. *Or, sans ce diagnostic qui identifie les contraintes économiques il sera difficile de hiérarchiser les actions à entreprendre de manière à avoir le rendement le plus élevé pour les réformes qui nécessitent et utilisent bien évidemment des ressources importantes.*

Pauvreté et langue d'éducation

Certaines stratégies sont transversales et doivent être prises en compte pour lever les contraintes au développement économique et social. D'abord, la stratégie de lutte contre la pauvreté qui est fortement influencée par la définition que l'on donne de la pauvreté et qui présuppose un changement radical dans



La taille et le rôle de l'Etat restent importants, bien que la taille du secteur privé ait augmenté au cours de la dernière décennie.

l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des stratégies.

Il s'agit ensuite de la langue d'instruction. Les réformes du système éducatif ont souvent appelé à l'utilisation de l'arabe au lieu du français comme langue d'enseignement en vue d'améliorer la qualité. L'élimination en 1983 de l'enseignement obligatoire du français a engendré, selon différentes études, une baisse importante des rendements du capital humain

Éléments synthétiques pour une vision stratégique

Dans le second point, Mohamed Tozy souligne que le Maroc a opté pour le modèle d'une économie libérale. La taille et le rôle de l'Etat restent cependant importants, bien que la taille du secteur privé ait augmenté au cours de la dernière décennie.

Quelle crédibilité peut-on accorder au discours stratégique ?

Le troisième point s'interroge sur la crédibilité du discours stratégique. En termes économiques, cela revient à se soucier de l'engagement en faveur des réformes et des risques de revirement des politiques. Au Maroc, ces risques sont limités par la traduction des stratégies sous forme de loi (loi sur la privatisation, code du travail, code des douanes etc..) et par les engagements pris au niveau international (accords d'association et autres). On peut aussi essayer de *différencier les changements réels des changements fictifs*.

Un changement « réel » est réalisé quand un changement dans des variables ou des paramètres structurels influencent les coûts et bénéfices des différentes institutions et donc induit un changement dans les intérêts ou lorsqu'il y a un changement dans la distribution des pouvoirs politiques. Ces changements sont souvent exogènes.

Un changement est fictif lorsqu'il y a persistance des élites au pouvoir (certaines institutions changent mais les mêmes personnes continuent d'être responsables), lorsqu'à la fois les personnes en charge changent et que les institutions changent mais qu'un statu quo institutionnel persiste et finalement lorsque les personnes en charge changent mais sont remplacées par des personnes plus ou moins similaires (Robinson James, 2007).

Limites de la stratégie sur le terrain

Mohamed Ali GHANNAM

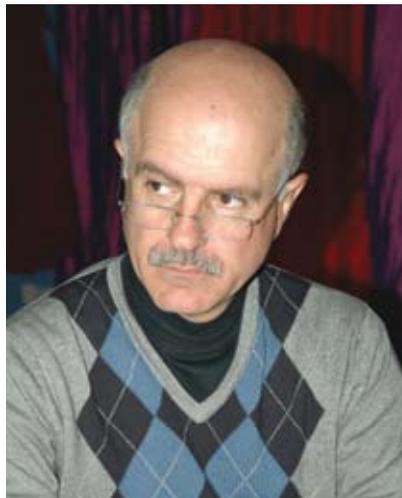
Au Maroc, la décentralisation territoriale a été un choix stratégique des pouvoirs publics dès l'indépendance. Depuis l'avènement du nouveau régime, les différentes régions (Marrakech, Tanger, Casablanca)

ont été dynamisées et remises en valeur. Des limites apparaissent cependant :

- Le développement de certaines régions reste le fruit du pouvoir central à travers des budgets directs injectés (à travers la DGCL du ministère de l'Intérieur) soit à travers les agences de développement régionales nord, sud, oriental (mais qui sont pilotées par le « central »), soit à travers les agences spécialisées (TMSA, Agence du Bouregreg) qui concentrent les pouvoirs des collectivités locales concernées. De ce fait, ce mouvement ne touche pas toutes les régions et le milieu rural reste le parent pauvre de ce processus.

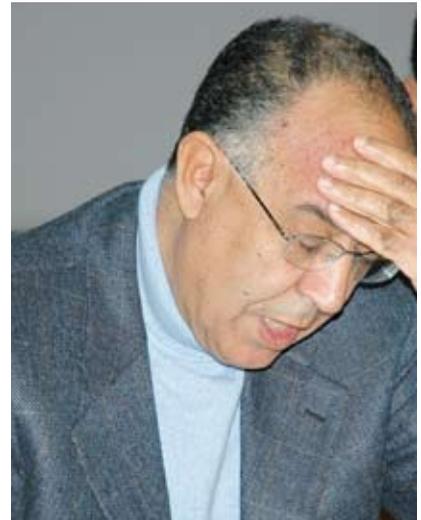
- Le processus de déconcentration devant accompagner la décentralisation et qui a commencé avec les CRI est à l'arrêt.

- Les collectivités locales, à travers les régions, continuent de souffrir cruellement d'un manque de com-



pétences au niveau des ressources humaines dans le domaine de la planification, des études et des conduites de projets, etc.

Mais le règlement international de la question des provinces du Sud aura à coup sûr un impact sur l'organisation et le financement des autres régions du Maroc et par conséquent



ce sur toute la gouvernance de nos institutions et notamment, sur la décentralisation.

Les conditions logiques d'une pensée stratégique

Mohamed CHERKAOUI

Je voudrais m'interroger sur ce que nous entendons par stratégie et stratégique. Disposons-nous réellement de critères qui nous permettent de reconnaître le caractère stratégique d'une question ou d'un élément ?

Analyse conceptuelle et théorique

Le plus souvent, lorsque nous entendons quelqu'un qualifier de stratégique une question, une décision ou un des éléments d'un ensemble, nous pouvons être presque toujours sûrs qu'il entend par là que la question, la décision ou l'élément est important, décisif, crucial. Pris en ce sens, l'usage que l'on fait du mot et de ses dérivés est en fait purement métaphorique.

Le mot stratégie et ses dérivés appartiennent au vocabulaire militaire. Pour Clausewitz (De La guerre) la stratégie est l'ordonnancement et la coordination des actions et des opérations, en tant que tout en vue de gagner la guerre.



Nadia Alaoui Hachimi et Mohamed Cherkaoui

Par analogie, on parlera de stratégie économique, politique, révolutionnaire comme d'un ensemble d'actions coordonnées, de décisions, d'opérations, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis.

Ce n'est que tardivement que le concept de stratégie apparaît dans les sciences sociales, en économie, en sociologie et surtout en sciences politiques. Max Weber utilise le mot et ses dérivés dans divers contextes, politiques et religieux, et surtout Marx et Schumpeter. En effet, tous ceux qui pensent le marché selon le modèle de concurrence pure et parfaite pour lequel les acteurs ne peuvent avoir aucune influence décisive sur leur environnement, ou ceux qui pensent la société selon la théorie du consensus ou de l'équilibre s'interdisent du même coup toute pensée stratégique. En revanche, tous ceux qui décrivent et expliquent le marché ou la société en termes de conflit et de rapports de force sont à même de développer une pensée stratégique.

Pour parler de stratégie en un sens précis et non métaphorique, il convient de satisfaire cinq conditions :

1/ il s'agit toujours non d'une, mais d'un ensemble d'actions prises par l'acteur ;

2/ces actions devront être coordon-

nées et liées organiquement ;

3/ on prend en considération les moyens et surtout les fins de l'acteur.

Sans but, sans objectif, point de stratégie ;

4/ le but visé doit être en principe accessible, même s'il est difficile à atteindre ; si le but

est inaccessible, on ne peut envisager la construction d'une stratégie ;

5/ une stratégie se déploie toujours dans un environnement marqué par l'incertitude. Si tel n'est pas le cas, tout se réduit à un système d'équations analytiques ou à des opérations purement mécaniques.

J'attire l'attention sur le fait que c'est le politique qui fixe les buts et mobilise les moyens nécessaires à la réalisation d'une stratégie. La stratégie ne peut être définie indépendamment des fins, que celles-ci soient ultimes ou non. Et tant que nous ne disposons pas de projet politique ou de principes éthiques, nous ne pouvons prétendre parler, ni nous situer au niveau de la pensée stratégique.

Mohamed Tozy a eu raison de souligner dans son texte que le mot « stratégie » apparaît comme un substitut du mot « planification ». Il ajoute qu'une définition civile du concept de stratégie est l'œuvre de la Banque

mondiale. Il signifie qu'une organisation financière internationale se permet de définir une des fins politiques des Etats. Cela éclaire à la fois les rapports de force en présence et ce que de nombreux observateurs et analystes estiment être la crise de l'Etat moderne et peut-être même son crépuscule.

Par ailleurs, dans le RDH50 ou les études du HCP, l'usage du mot stratégie est purement métaphorique. Tous les rapports sont certes importants, vitaux pour l'élaboration de scénarios, mais je ne pense pas qu'il en existe un seul susceptible d'être

Les fins ultimes désignent un aboutissement au-delà duquel il n'est pas possible ni nécessaire de procéder

qualifié de « stratégique », pour la simple raison qu'aucun des auteurs des rapports n'a été, ni ne peut être en mesure de définir les fins qu'elles soient intermédiaires ou ultimes.

Dialectique des moyens et des fins

Nous poursuivons plusieurs fins parce que nous avons plusieurs problèmes à résoudre. Elles sont toutes indispensables, mais elles ne se situent pas sur le même plan. En fait, la nature des fins impose leur distribution entre fins intermédiaires et fins ultimes. Les fins ultimes désignent un aboutissement au-delà duquel il n'est pas possible ni nécessaire de procéder : si elles sont atteintes, tous les problèmes sont résolus. Les fins intermédiaires en revanche sont à la fois autonomes et subordonnées. Dans la mesure où elles ne sont qu'autonomes, elles ont leur raison d'être et leur rationalité propres, de sorte qu'il est possible et licite de les

poursuivre pour elles-mêmes. Mais comme elles sont subordonnées, elles sont aussi au service d'autres fins, si bien qu'elles ne dévoilent leur sens entier qu'à la lumière d'autres fins et qu'il ne convient pas de les prendre pour des fins dernières.

Nos sciences ont-elles pour objectif de définir des stratégies ? Le général-stratège grec n'est pas autorisé à prendre la parole sur l'Agora pour définir les fins politiques. Il se tait lorsque le peuple délibère. Il en est de même des sciences sociales : elles doivent rester muettes sur les fins politiques. Elles peuvent tout au plus les étudier et éclairer le politique.

Le savoir et la modernité, d'abord

Mustapha LAARISSA

Le texte de Mohamed Tozy est très instructif par les questions méthodologiques et épistémologiques qu'il suscite, comme par leurs enjeux. Je voudrais puiser quelques éléments de débat dans les « nœuds du futur »,

bien qu'ils interpellent notre temps présent dans ses trois ouvertures (passé, présent, futur), en l'occurrence : la question du savoir, celle de la gouvernance, et celle tressée autour du rapport modernité/tradition.

Le savoir : Le texte désigne à juste titre le savoir comme lieu stratégique, en l'évoquant cependant en termes de carence, de potentiel faisant défaut, etc. L'une des conditions pour le développement à venir est justement l'avènement de la « société de connaissance ». Il y aurait donc, non seulement à parler de droit de savoir, mais aussi de devoir de savoir ! Ramener la question du savoir, et celle de la gouvernance à leur dimension stratégique (pour quelle finalité et pour quel groupe ou rassemblement humain ?) c'est revoir la question des formes « molles » de consensus, susceptible d'écarter la question majeure du *pourquoi et pour qui élabore-t-on des stratégies ? Selon quelles modalités (explicite, implicite, rationnellement ou intuitivement ou plutôt de manière combinée) ?*



Modernité / tradition : Le Maroc oscille encore entre « tradition » et « modernité ». Ceci amène à poser et à reposer la question de la modernité, à en accuser le prêt-à-porter tout en revendiquant parfois le droit d'en « retoucher » le profil, voire d'en « répéter » de manière inédite l'expérience, autrement dit de contribuer à en réécrire l'histoire, en se l'appropriant et en prenant en charge de manière créative l'archive endogène, ce qui érigerait en troisième lieu stratégique: la mémoire collective et le rapport à l'histoire qui s'est faite sans nous et où l'on voudrait retrouver pied et place.

Débat & commentaires



Larabi Jaïdi et Mohamed Horani (de g. à d.)

Abdelhay Moulden

Et les intuitions stratégiques ?

On pense la stratégie comme une pratique politique moderne. On ne doit pas en fait exagérer le rôle définitif et clos de la stratégie, et il

faut aussi lire les rapports publiés comme des moyens politiques qui donnent l'impression d'une certaine maîtrise du futur. J'ai l'impression que la stratégie dans un contexte traditionnel, tel que celui de la

monarchie, est basée aussi sur certaines intuitions. Alors, les intuitions stratégiques, comment sont-elles élaborées ? Et peut-on les trouver ?

Abdelali Benamour

Où est la rupture ?

Supposons, tel que l'a cru Hassan II, que nous devons intégrer l'Union européenne demain. Supposons, comme le propose maintenant Mohammed VI, que nous devions avoir un accord très privilégié semblable pratiquement à une sorte d'adhésion. Est-ce que nous répondons aux critères ? (...) On le dit au sujet des pouvoirs publics : ne sommes-nous pas en train de faire du nouveau avec de l'ancien ? Et nous, à notre niveau, ne sommes-nous pas dans une logique de reprise timide et non de rupture avec l'existant ?



Omar Aloui**Limites de l'Etat développeur**

Je crois que nos stratèges sont dans un concept « d'Etat développeur » et non d'Etat libéral... Ceci induit tout un ensemble de contradictions avec le projet démocratique. Dire qu'on va supprimer la rente n'a pas de sens. La question fondamentale pour un Etat développeur c'est de savoir retirer des rentes pour en créer d'autres. Et pour retirer des rentes, on a besoin d'autoritarisme quelque part, d'où les difficultés avec le projet démocratique.

Hind Taarji**Le lien social se délite**

L'objectif majeur à définir est celui du projet de société. Or, c'est là-dessus que nous butons de manière terrible, ce qui nous met dans une situation de « perte », de délitement du lien social. Nous ne parvenons pas à prendre en main notre destinée. Alors, comment prendre en main celle de toute notre société ?

El Hassan Benabderrazik**Un jeu stratégique complexe**

Au temps de Hassan II, le roi mettait en place une stratégie et le processus ne s'arrêtait que lorsque les groupes tiraient suffisamment fort sur les signaux d'alarme pour défen-

dre leurs positions et obtenir des coalitions qui bloquaient. Aujourd'hui, le mécanisme de la vraie décision politique devient plus complexe et, ce faisant, renvoie au caractère non pertinent d'une stratégie, parce qu'il faudrait, pour en élaborer une, trouver les acteurs, les laisser s'exprimer complètement et coordonner leur jeu pour pouvoir trouver des solutions.

Rachid Seffar**Un petit pays a besoin de rêver**

Tenant compte du fait que nous sommes « un petit pays », comme l'a dit Mohamed Tozy, notre réflexion stratégique doit être faite quelque part en dehors des frontières physiques du pays. C'est comme ça que s'est construite l'Europe, il ne faut pas l'oublier. On a eu besoin de rêveurs à un moment donné. Je pense qu'il y a un intérêt stratégique de développement socioéconomique commun avec nos voisins, notamment ceux de l'Est.

Mohamed Horani**Gare aux erreurs stratégiques !**

Un pays n'est rien d'autre qu'une méga entreprise, la problématique reste la même. Le plus dur dans une entreprise, quand on change de stratégie, c'est la période transitoire. Plus elle est longue, plus on est perdu en-

tre l'ancien et le nouveau système et ça peut être fatal. Nous devons prendre le risque du changement, de la rupture, et être capables de le gérer. Mais faisons gaffe à l'erreur stratégique. Sa caractéristique, c'est qu'en général, on la détecte très tardivement, plusieurs années après. Et quand on s'en rend compte, c'est pratiquement trop tard. Et le meilleur exemple, c'est l'arabisation.

Larabi Jaidi**Le géostratégique est la clé**

Nous n'avons pas de réflexion stratégique. Par contre, il y en a un timide début à travers la mise en place d'institutions qui se cherchent (HCP, Institut d'études stratégiques ...). La réalité montre qu'il y a un besoin de réflexion stratégique, mais nous sommes interpellés sur le mode de continuité de cette réflexion et sur la façon de lui donner une cohérence. Les questions de géostratégie, à mon avis, sont la clé d'entrée la plus importante, à partir de laquelle on peut décliner enfin les réflexions stratégiques d'autres secteurs.

Amina Lamrani**Améliorer les diagnostics, d'abord**

Tous les exercices de stratégie qu'on a faits jusqu'à présent dans ce pays sont plutôt à caractère métaphorique parce qu'en fait, on bute sur la finalité des stratégies. Est-ce que nous n'avons pas plutôt à expliciter des questions qu'on ne pose pas, à les poser clairement et à en débattre ? Ne faudrait-il pas améliorer les diagnostics par notre apport à tous et mettre en lumière les zones d'ombre qui persistent ?

Bachir Rachdi**Définissons les responsabilités**

Le contexte marocain, caractérisé par une concentration du pouvoir,



El Hassan Benabderrazik, Hind Taarji et Omar Aloui (de g. à d.)

fait que la stratégie est difficilement élaborée dans ses lieux naturels, les partis politiques. Au Maroc, nous disposons souvent de stratégies « parcelaires », sectorielles. Mais pour pou-



Françoise Clottes et Rachid Filali Meknassi

voir aller vers une stratégie globale, il faut une rupture audacieuse, y compris sur le plan de la définition des responsabilités. Ce qui manque, c'est la définition des rôles et on se trouve souvent dans une superposition de pouvoirs, depuis la conception jusqu'à la transformation et l'aboutissement. La gouvernance est le passage obligé si l'on veut pouvoir définir les lieux du stratégique.

Abdelmajid Kaddouri

Concilions le social et le politique

Au 16^e siècle, il y a eu un premier roi marocain qui a voyagé en Méditerranée, et à son retour, a signé en caractères latins, mangé avec une fourchette... dansé, chanté. Mais il a été assassiné juste avant la bataille des trois rois. Au 18^e siècle, Mohamed Ben Abdellah voulait construire un espace atlantique, en créant la ville d'Essaouira, mais il a trouvé une grande résistance. En prenant la stratégie dans le sens de vision, je crois qu'il y a un décalage. Il y a des tentatives très éclatées, mais la vision du futur nécessite un travail en profondeur et aussi une conciliation entre le social et le politique.

Mounia Bennani Chraïbi

Attention au discours dominant

Ce qui m'interpelle, c'est cette nar-

ration dominante, où les mots clés sont : bonne gouvernance, économie libérale, développement humain et puis compétences, stratégie... ce style qui aseptise, technocratise et

promeut le consensus, en évacuant totalement le politique et le conflit. Si nous ne rompons pas avec cette problématique légitime du moment, est-ce que nous ne nous transformons pas en sorte de nouveaux intellectuels organiques produisant des légitimations ?

Karim Tazi

L'absence d'action concertée

Je voudrais vous offrir l'expérience qui a été la mienne et qui illustre à la fois, la difficulté de mise en œuvre d'une stratégie et l'utilité de l'exercice de définition d'une vision ... Dans le secteur des textiles, nous nous sommes heurtés à la difficulté de faire agir de concert des acteurs hétérogènes, privés, publics et autres, en l'absence d'un arbitre qui vienne, à chaque fois, trancher quand apparaissent des conflits... L'absence d'action concertée a conduit à l'échec de la mise en œuvre de ce qu'on a appelé la stratégie de redéploiement du secteur.

Nezha Guessouss

L'effet "consensus mou"

Je voudrais partir de l'expression, « consensus mou ». Cela nous amène à ouvrir le débat sur ce qui relève du changement réel et ce qui relève du changement fictif. Dans le do-

maine social, je remarque que nous faisons de très bonnes lois mais nous n'allons pas jusqu'au bout de ces lois ou, en tout cas, nous ne mettons pas en place les mécanismes qui permettent leur mise en œuvre. Il y a même eu des mains cachées, dans le cas du Code de la famille, qui ont agi pour qu'au moment où cette loi a été promulguée, le livret de famille soit modifié et contienne quatre pages pour les quatre femmes que l'homme est supposé pouvoir avoir. Le choix entre société moderne ou traditionaliste nous met face à ce talon d'Achille du pouvoir. Il y a la question de la centralité de la décision qui doit être revue.

Mohamed Soual

La mondialisation soustrait aux stratèges leurs prérogatives

Ma conviction aujourd'hui, c'est que le monde dans lequel nous vivons, cette mondialisation libérale soustrait de plus en plus de prérogatives à ceux qui savent prendre ces décisions stratégiques. Ils vont devoir gérer la communication, les impatiences, ils vont opérer des redistributions, d'autant plus que dans le mental qui caractérise notre élite aujourd'hui, l'accès à l'exercice de ces responsabilités signifie souvent l'accès aux ressources.

Rachid Filali Meknassi

L'impossible débat sur les responsabilités

La somme des stratégies sectorielles permet une démarche globale qui elle-même permet d'éluder le politique, et c'est peut-être le trait commun des stratégies chez nous ... On a un état des lieux, mais c'est un constat qui n'est assumé par personne. Parce que si l'état des lieux est partagé, il ne manquera pas de désigner les responsables et les responsabilités. Or, on est dans une continuité parfaite et il est impensable de désigner le ou les responsables ...

Le stratégique implique aussi des décideurs politiques, ça suppose de distinguer entre la sphère privée et la sphère publique, ce qui est impossible à révéler ou à inscrire à l'ordre du jour des débats.

Ghita Lahlou

Quand l'Etat est loin, l'entreprise s'en sort bien

Les entreprises qui s'en donnent les moyens ont la capacité d'avoir une vision stratégique finale surtout quand elles sont dans des milieux libéralisés, non sujets à des agréments ou des autorisations étatiques qui vien-

nent compliquer les choses... L'élite, à mon sens, a un vrai problème d'engagement dans le champ du politique. D'où son incapacité à tenir compte des réalités pour établir des stratégies réalistes.

Michel Peraldi

La société marocaine mesure-t-elle les changements en son sein ?

D'abord, j'ai l'impression qu'il y a une sorte d'hyper visibilité et de surestimation du niveau institutionnel dans ce pays. Ensuite, on ne sait rien des classes moyennes au Maroc... Ça veut dire que cette société

est aveugle sur elle-même. Or, si de renouvellement des élites il y a besoin, c'est là qu'il faudra aller les chercher. Enfin, un certain nombre d'acteurs économiques aujourd'hui au Maroc ne sont pas marocains : ils sont pris dans des espèces de territoires transnationaux dans lesquels se fait une partie de l'économie marocaine. Donc, est-ce que le Maroc et la société marocaine, au sens territorial du terme, ont l'échelle de mesure pertinente aujourd'hui pour comprendre les changements qui s'opèrent chez eux ?



processus stratégique. Je pense que nous avons un matériau qui est d'une très grande richesse. Mais le plus important, ce sont les valeurs, les finalités. Qu'est-ce qu'on veut ? Et ce qu'on veut, c'est que la société soit vivable.

Francis Ghilès

(Journaliste, IE Med)

Quand on veut conduire un débat stratégique, il faut d'abord poser la bonne question. Comment le Maroc pourrait-il développer une stratégie efficiente, à un moment où la question de l'énergie pèse autant sur son économie : d'où la nécessité de chercher des solutions au niveau régional, en regardant du côté de l'Algérie. ■

... Et les invités

Françoise Clottes

(Banque mondiale)

Une première réaction : la stratégie définie comme un document qui la résume, ça c'est un fantasme. Mais il existe forcément une réalité vécue, incarnée au quotidien par des allocations budgétaires, par des choix législatifs, par une démarche de réforme même. Nous sommes, à la Banque mondiale, des producteurs de « plaidoyers stratégiques », je crois que c'est une bonne expression.

Jose Lopez Calix

(Banque mondiale)

« Qu'est-ce que c'est, une stratégie sans vision ? ... il faut se poser la question : où voyez-vous le Maroc d'ici 15, 20, 25 ans ? (...) le chemin sera beaucoup plus facile si la croissance est inclusive. Et la question est : est-ce que vous voulez une croissance à la Chinoise, avec une misère énorme à la campagne ? Ou une croissance qui soit beaucoup plus proche des réalités sociales ?

Mais comment la classe moyenne va-t-elle réagir si ses privilèges sont modifiés ? Est-ce que le fait que vous ayez des classes moyennes plus importantes n'implique pas un approfondissement de la démocratie ? Mais à nouveau, quelle est la vision ? Il faut se dire qu'il faut rêver, et les rêves doivent être accompagnés de mécanismes de suivi.

Raymond Benhaim

(Economiste, consultant)

Ce qui fait très mal, c'est l'emprise d'une pensée pragmatique qui a occulté complètement notre capacité de réflexion sur notre propre société et les liens avec les autres et avec nous-mêmes ... et puis surtout le fait de nous réapproprier nous-mêmes notre propre vision, notre propre capacité à englober ce que nous sommes et ce que nous voulons être. ... c'est la responsabilité de l'élite.

Ecouter la société et en rendre compte, c'est comme ça qu'on peut construire effectivement un

Prochaine session : samedi 10 mai 2008

Thème : La décision économique à travers la stratégie sectorielle

Exposé : Omar Aloui (Economiste, consultant)

Discutants : Driss Benali, Larabi Jaïdi, Hassan Benabderrazik, Mounia Bennani Chraïbi, Mohamed Soual et Mohamed Horani

Bulletin d'abonnement

A RENVOYER PAR FAX AU 037 57 01 23
OU PAR POSTE A L'ADRESSE 11 RUE AL BARGHAMOUT, N°5, HAY RIAD-RABAT

VOLUME 1, 2008 - 3 NUMEROS PAR AN

FORMULES : cochez la formule qui vous convient

- Abonnement étudiant (1 exemplaire par numéro) : 120 DH / an ()
- Abonnement individuel (1 exemplaire par numéro) : 150 DH / an ()
- Abonnement collectif (5 exemplaires par numéro) : 675 DH / an ()
- Abonnement collectif (10 exemplaires par numéro) : 1200 DH / an ()
- Abonnement de soutien (20 exemplaires par numéro) : 4500 DH / an ()

Les frais de port sont inclus dans les forfaits

Pour plus d'informations :

Email : economia@kmcexperts.com / **Tél :** 061 48 75 20

Mme/Mlle/M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone : E-mail :

Fax :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Site Internet :

CACHET DE L'ENTREPRISE :

SIGNATURE :

Date :

Signature :

Modalités de paiement :

Tout abonnement ne sera validé qu'après réception par le CESEM :

- d'un bulletin d'abonnement, dûment complété et signé.
- du règlement des frais d'abonnement annuel par chèque libellé à l'ordre de « HEM ».

*L'Union méditerranéenne**

Un beau discours ou une bonne idée ?

Si l'on devait reconnaître un mérite à l'idée de Nicolas Sarkozy d'Union méditerranéenne, c'est qu'elle est une grosse pierre dans la mare : elle bouscule bien des comportements, questionne des politiques, interpelle des institutions, bref, elle relance le débat autour de la *centralité de la Méditerranée* dans la géopolitique de la France et de l'Union européenne, et de l'*adéquation des politiques européennes* aux défis, de tous ordres, auxquels les riverains et ceux au-delà sont exposés.

Et pourtant, avant même que la proposition française ne soit portée par un projet aux contours bien définis, elle suscite déjà étonnement, suspicion, grincements de dents, voire opposition farouche. A vrai dire, le moment choisi pour la clamer, et l'imprécision de l'idée à ce stade quant à son contenu, ses objectifs, ses liens avec les politiques européennes en cours, son financement, sa valeur ajoutée, sa mise en œuvre et la délimitation de l'espace qu'elle est censée couvrir, tout cela fait problème.

Est-ce une raison pour la rejeter tout de go, d'un revers de main, comme un « discours chimérique », une « fantasia française », une « chevauchée solitaire », pour reprendre quelques qualificatifs glanés ici ou

Encore au stade d'idée, l'Union méditerranéenne souhaitée par Nicolas Sarkozy suscite déjà bien des oppositions, soulève bien des problématiques : avec qui, selon quel calendrier, quelles modalités d'union, quels pouvoirs, quelles relations avec l'Union européenne ? Mais aussi, quels vœux affichés, quels desseins inavoués, quels buts ? Vaste(s) chantier(s) !



Il s'agit de jauger la validité de l'UM comme mécanisme destiné à extraire les pays méditerranéens du Sud du marasme économique, du malaise social et de l'atonie politique.

là dans les enceintes des institutions européennes ou dans les cénacles des spécialistes ?

Ce texte tentera, sans complaisance, de faire le tour de la question, en jugeant la validité de l'UM comme mécanisme destiné à extraire les pays méditerranéens du Sud du marasme économique, du malaise social et de l'atonie politique.

D'UN DISCOURS A L'AUTRE

Désormais, la France, par la voix de son président, veut laisser son empreinte, se démarquer des autres pays européens, se faire remarquer, quitte à briser des tabous, chambouler les habitudes de penser et d'agir et s'engager hors des sentiers battus. L'idée d'Union méditerranéenne (UM) est sans doute la clé de voûte de ce style nouveau, que d'aucuns ont déjà qualifié de « style hors norme », presque « dérangentant » par son côté imprévisible.



Le discours de Toulon ou le pêché originel

C'est quoi au juste cette UM ? L'idée est explicitée durant la campagne présidentielle dans un discours prononcé par le candidat Sarkozy à Toulon, le 7 février 2007. Passons outre les envolées lyriques sur cette Méditerranée de Braudel, celle des « enfants des savants arabes qui nous ont transmis l'héritage grec et qui l'ont enrichi ». C'est assez touchant et parfois même nostalgique, surtout lorsqu'il regrette que l'Europe et la France aient tourné le dos à cette Méditerranée. Or, poursuit le candidat, « l'avenir de l'Europe est au Sud ».

Suit ensuite la première gaffe du candidat Sarkozy, en rappelant l'épopée des Croisades « ce rêve » qui jeta jadis les chevaliers de toute l'Europe sur les routes de l'Orient, puis l'expédition de Napoléon en Egypte, le rêve de Napoléon III en Algérie, et de Lyautey au Maroc. « Ce rêve qui ne fut pas tant de conquête que de civilisation », car la plupart de ceux qui partirent vers le Sud « n'étaient ni des monstres ni des exploiters », mais, en somme, des braves gens partis pour « gagner par eux-mêmes de quoi nourrir leurs enfants sans jamais exploiter personne, et qui ont tout perdu parce qu'on les a chassés d'une terre où ils avaient acquis, par leur travail, le droit de vivre en paix ».

Le candidat s'insurge, avec véhémence, contre les adeptes de la repentance : « De quel droit demandez-vous aux fils de se repentir des fautes de leurs pères que, souvent, leurs pères n'ont commises que dans votre imagination ». Sarkozy poursuit sur sa lancée : «

Quand l'enfant grec cessera de détester l'enfant turc, quand l'enfant palestinien cessera de détester l'enfant juif... La Méditerranée redeviendra le plus haut lieu de la culture et de l'esprit humain ». Voilà, une bien étrange manière de réduire les conflits complexes à des sentiments d'amour et de haine !

Inspirée des thèses de Pascal Bruckner (*le sanglot de l'homme blanc*), cette partie du discours est sans conteste la plus légère et la moins clairvoyante. En revanche les considérations du candidat sur les politiques européennes à l'égard de la Méditerranée ont le mérite de la clarté. Quant à sa proposition d'une Union méditerranéenne, elle est certes vague, mais ambitieuse (loftly but vague, commente *l'International Herald Tribune*).

Partant du postulat, non suffisamment étayé, que le « dialogue euro-méditerranéen imaginé, il y a 12 ans à Barcelone, n'a pas atteint ses objectifs

et que l'échec « était prévisible dès lors que la priorité de l'Europe était à l'Est », que se perpétuait « cette frontière invisible qui depuis si longtemps coupa en deux la Méditerranée », le candidat Sarkozy en arrive à sa pierre angulaire : l'Union méditerranéenne.

Il s'agit d'appeler les pays méditerranéens eux-mêmes à « prendre en main leur destinée ». Mais il appartient à la France « de prendre l'initiative avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et Chypre » (pauvre Malte, elle est oubliée) d'une union qui aura pour

On retrouve, dans le Rapport Avicenne, la philosophie et la méthode sous-tendant le projet de l'UM

vocation de « travailler étroitement avec l'UE » et de « développer, un jour, avec elle, des institutions communes ». Cette UM offrira un rôle important à la Turquie qui « n'a pas sa place dans l'UE parce qu'elle n'est pas un pays européen ».

Cette UM sera également le cadre ou du moins la perspective dans laquelle il faut « repenser ce qu'on appelait jadis la politique arabe de la France » et « approcher le problème de la paix au Moyen-Orient ». C'est clair : pas de Turquie en Europe, plus de politique arabe de la France.

Vient ensuite la présentation de la vision du candidat Sarkozy de ce que doivent être les missions de l'UM : a) concevoir une « politique de l'immigration choisie » ; b) affronter les défis écologiques ; c) forger une vraie politique de co-développement fondée sur des pôles de compétitivité communs, un libre-échange négocié et régulé, une banque d'investissement, des

L'Union méditerranéenne : Un beau discours ou une bonne idée ?

entreprises mixtes et la gestion commune de l'eau. Naturellement, les énergies renouvelables constituent une priorité, avec un accent particulier mis sur l'énergie nucléaire. L'éducation n'est pas oubliée, car c'est « *ce par quoi commence toute politique de civilisation* ».

Les priorités ainsi définies, il s'agit de faire de la Méditerranée :

- la plus grande source de créativité ;
- un enjeu pour notre influence dans le monde ;
- un enjeu pour l'islam qui hésite entre le modernisme et le fondamentalisme.

Bref, l'UM c'est *faire une politique de civilisation*.

Le discours de Tanger : consensuel et pragmatique

Huit mois séparent les deux discours de Toulon et de Tanger. L'orateur n'est plus le même : il était candidat à Toulon. Il est président à Tanger. Son public n'est pas le même non plus : des électeurs et des sympathisants à Toulon, des Marocains à Tanger.

Comme à Toulon, le président français revient sur une idée qui lui est chère : l'avenir de l'Europe se joue au Sud. Puis, il revient à son projet d'UM. Cette fois, le propos est plus pragmatique et presque pédagogique. Pour lui, vouloir l'union de la Méditerranée, ce n'est pas vouloir « *effacer l'histoire* », mais la continuer. S'inspirer de la méthode Schumann, Monnet et Adenauer, ne signifie pas à ses yeux que l'UM doive être un calque de l'UE, mais qu'elle devienne une « *expérience originale et unique* ».



S'adressant à ses critiques et détracteurs, au sein des institutions européennes, il se veut rassurant. Selon lui, les initiatives européennes vont dans le bon sens, mais « *il est nécessaire d'aller plus loin, plus vite* », de franchir une étape, d'imaginer autre chose, de « *crystalliser les initiatives en cours* » et de passer « *à une autre échelle* ». Bref, de rompre avec les modes de pensée désuets.

Il dessine ensuite les contours d'un projet demeuré jusqu'ici plutôt nébuleux. Ainsi l'UM aura les caractéristiques suivantes :

- Elle devra être pragmatique, à géométrie variable selon les projets ;
- Elle mettra, d'emblée, au rang de ses priorités, la culture, l'éducation, la santé, le capital humain, mais aussi la justice et la lutte contre les inégalités ;
- Elle sera une union de projets pour faire de la Méditerranée, « *le plus grand laboratoire au monde du co-développement* » ;
- Elle ne se substituera pas à toutes les initiatives et projets existants,

mais elle aura pour vocation de leur donner un nouvel élan ;

- Elle sera fondée sur une volonté politique se traduisant par des actions concrètes et communes. Pour cela, Nicolas Sarkozy invite les chefs d'Etat et de gouvernement des pays riverains à une réunion au sommet devant se tenir, en France, en juin 2008, pour jeter les bases de cette UM fondée sur le principe de « *l'égalité* ».

- L'UM ne se confondra pas avec le processus euro-méditerranéen, mais elle ne se construira ni contre l'Afrique, ni contre l'Europe. D'emblée, la Commission européenne, devra être pleinement associée à l'UM.

- Enfin, l'UM devra être le projet de tous et non le projet de la France. Les avertissements ont été entendus et pris en compte. Le discours de Tanger est plus explicite que celui de Toulon, plus rassurant aussi. La Commission sera associée, les pays méditerranéens du sud bénéficieront du principe d'égalité et le projet de l'UM sera le projet de tous.

Le rapport Avicenne : l'inspirateur censuré

Rendu public en pleine campagne présidentielle, le rapport Avicenne a sans doute inspiré le candidat puis le président Sarkozy, car l'idée de l'UM s'inscrit parfaitement dans cette « *nouvelle politique volontariste de la France au Maghreb et au Moyen-Orient* » que les rédacteurs de ce rapport appellent de tous leurs vœux.

Le diagnostic opéré par le Rapport Avicenne, ne fait pas dans la dentelle : il s'agit d'une zone de fortes turbulences où la France maintient une présence considérable, développe une coopération multiforme, et déploie une diplomatie active. Généralement, l'image de la France y est positive, sans que son action soit toujours décisive ; en partie, à cause de l'usage extensif des liens personnels qui confèrent aux relations politiques « *un caractère théâtral* », de l'effritement de la priorité conférée au Maghreb, du caractère déclamatoire de la politique française, couplée à une difficulté de peser, seule, sur le cours des événements, et enfin, à cause de l'incapacité de la France à mettre sur pied, avec ses voisins du Sud, un système de sécurité collective régionale. De sorte que la relation de la France avec son environnement méridional névralgique semble « *désenchantée et incertaine* ».

A partir de ce constat, le rapport Avicenne épingle quelques principes d'action :

- Les problèmes du Moyen-Orient sont interdépendants ;
- La question palestinienne est l'épicentre du ressentiment régional; Il n'y pas de solution militaire aux problèmes qui tenaillent la région;
- L'image des pays occidentaux, et surtout des États-Unis, s'y est dégradée ;

- Les régimes de la région ne cherchent pas de leur propre chef à promouvoir la réforme et la démocratie ;

- Les mouvements islamistes représentent le plus souvent la seule force organisée d'opposition, aux régimes en place et donc la seule alternative ;

- La menace d'Al-Qaïda s'est renforcée en Iran et le Maghreb n'est pas à l'abri d'une poussée djihadiste.

Ayant fait l'état des lieux, le rapport propose ensuite quelques pistes d'action pour la politique et la diplomatie françaises :

- Une meilleure organisation de la politique étrangère de la France, fondée sur une politique maghrébine volontariste, une approche transré-

projets les plus ambitieux. Or la France « *a un rôle majeur à jouer dans l'établissement de ces groupes ad hoc au sein de l'UE* » en raison d' « *une certaine indépendance de vue* » dont elle a fait preuve, aussi bien dans la gestion de la crise irakienne que sur le dossier israélo-palestinien ;

- L'objectif de la France dans la politique méditerranéenne ne devrait pas se limiter à proposer de nouveaux aménagements institutionnels, mais de promouvoir « *la mise en place de projets concrets avec les acteurs régionaux* » dans des domaines essentiels pour les populations.

On trouve, dans cette dernière proposition, la philosophie et la méthode qui sous-tendent le projet de l'UM, bien que le Rapport Avicenne, publié après le discours



gionale des nouveaux enjeux, une offre médiatique en langue arabe, une présence plus affirmée dans les médias et le sauvetage de l'Institut du monde arabe à Paris ;

- Un développement des coopérations renforcées à partir de l'Europe du Sud et des pays les plus motivés du Nord car, avec une Europe à 27, il sera de plus en plus difficile de trouver un consensus sur les politiques les plus innovantes et les

de Toulon, ne la mentionne pas explicitement.

En ce qui concerne Israël, le Rapport préconise certes une consolidation du partenariat français avec ce pays, mais cela ne doit pas se faire au détriment « *de l'expression publique des positions françaises sur le conflit israélo-arabe, ni de la capacité d'action de la France dans la région* » fondée certes sur la « *sécurité d'Israël* », mais aussi sur le refus de l'occupation, ►►

L'Union méditerranéenne : Un beau discours ou une bonne idée ?

la nécessité d'évacuation totale des territoires occupés en 1967 et de la création d'un Etat palestinien indépendant... On ne peut être plus clair .

Concernant le Maghreb enfin, le Rapport Avicenne regrette qu'il soit à la fois la région la plus proche et la plus absente dans les réflexions françaises sur la région. Il s'étonne que la position française se cantonne à défendre une « *supposée rente de situation* » et que l'aide française soit demeurée marquée du sceau bilatéral. Le rapport propose dès lors d'affecter une partie des prêts accordés jusqu'ici à chacun des



partenaires à une seule enveloppe régionale, finançant des projets d'intégration horizontale.

Revenant sur les politiques européennes, le Rapport considère que le bilan du Processus de Barcelone est décevant, mais il évite d'incriminer l'UE seule, car « *la responsabilité est partagée entre le Nord et le Sud* ». Mais le rapport ne disqualifie pas le Partenariat euro-méditerranéen, et suggère que ce partenariat « *se concentre sur un nombre limité de projets structurants* », contribue à la promotion des intégrations sous-régionales, et développe davantage le volet culturel. Dans cet exercice, la France devrait organiser « *une concertation*

plus étroite entre les partenaires européens de la bordure méditerranéenne », notamment l'Espagne et l'Italie.

Tels sont les points les plus saillants du Rapport Avicenne. Il a certainement été épluché par les conseillers du Président Français, puisqu'on retrouve dans Ses propos sur l'UM un bon nombre de ses propositions...

JUSTIFICATIONS DE L'UNION MÉDITERRANÉENNE

Du point de vue des concepteurs de l'idée de l'Union méditerranéenne, celle-ci se fonde sur un triple diagnostic :

- Aggravation de la marginalisation de la Méditerranée dans l'économie mondiale;
- Inadéquation des politiques méditerranéennes de l'Union européenne ;
- Erosion de la place de la France en tant qu'acteur géopolitique en Méditerranée.

Périphérisation de la Méditerranée

La «périphérisation» de l'espace méditerranéen dans l'économie mondiale est attestée par de nombreux indicateurs : la contribution des pays méditerranéens des rives Sud et Est aux échanges mondiaux est en baisse (près de 4%), les flux d'investissements sont minces (sur le total, 2% des IDE), le dépôt de brevets est insignifiant (moins de 0,5%), l'investissement consacré à la recherche/développement est dérisoire (moins de 1% du PIB), et les échanges intra-régionaux sont à moins de 12%, les plus faibles

du monde. Dans ces conditions, la pauvreté continue à être un trait dominant, l'accroissement du PIB par habitant est très lent, le chômage ne baisse pas et il touche de plus en plus les jeunes diplômés, tandis que l'exode des cerveaux continue inexorablement à vider la région de ses ressources humaines éduquées. Quant à la croissance démographique, bien qu'en baisse notable partout, elle exerce une pression considérable sur les budgets des Etats.

Cette situation recèle de sérieux défis en terme de stabilité sociale. Elle peut aussi avoir des retombées négatives sur l'environnement immédiat, notamment l'Europe, en terme de flux migratoires irréguliers, d'exportation des conflits internes, de crispations identitaires.

Politiques défailtantes de l'UE

Structurellement, l'action de l'UE en Méditerranée est demeurée rivée à des pratiques anciennes et des politiques désuètes qui avaient déjà démontré leur inefficacité (le commerce d'abord) de telle sorte que l'UE n'a pas pu devenir la force motrice capable de tirer les wagons méditerranéens, à l'instar du Japon en Asie. Sur cet aspect, Pierre Bekouche démontre, chiffres à l'appui, le minimalisme de l'engagement européen en Méditerranée en le comparant à ce qui se fait ailleurs. Ainsi le poids des pays en développement dans le PIB régional sud-asiatique y atteint 23%, contre seulement 12% dans la région MED. Quant aux investissements directs à destination de la Méditerranée, ils dépassent à peine 1% du total des IDE européennes, contre 17% des IDE des Etats-



Unis en direction de l'Amérique centrale et latine et plus de 20% des IDE japonais en direction de leur périphérie asiatique¹.

Outre la faiblesse des IDE européennes en Méditerranée, les politiques méditerranéennes de l'UE n'ont pas réussi à impulser un véritable système productif régional :

Il y a peu d'échanges intra-branches ce qui témoigne d'un niveau peu élevé d'intégration économique et montre, globalement, que la part des partenaires méditerranéens dans le commerce extérieur des pays de l'UE tend à stagner. Sans oublier qu'en dehors du gaz et du pétrole, l'UE dispose d'un confortable solde commercial positif quasi chronique avec tous les pays de la Méditerranée.

Bref, l'UE n'a pas su tirer vers le haut les pays de la Méditerranée. Or la non-intégration productive n'est pas seulement un sérieux handicap pour les pays de la Méditerranée du Sud et de l'Est, en raison de leur incapacité de monter dans les productions à plus haute valeur ajoutée et à plus grande teneur technologique, elle constitue aussi un manque à gagner pour l'UE elle-même. En effet, le retard d'intégration économique productive entre l'UE et sa périphérie méditerranéenne se traduit par une perte moyenne pour l'UE estimée, selon les économistes, de 0,4% à 0,6%². J'avais pour ma part calculé que chaque million d'euros supplémentaire de PIB méditerranéen, génère généralement plus

de 150 000 euros d'exportations européennes. Autrement dit, il y a un intérêt réciproque que le commerce seul ne saurait satisfaire. Il faudra aller plus loin : développer de véritables réseaux de firmes transméditerranéennes et promouvoir les projets qui conduisent à l'intégration productive.

Jean-Louis Guigou, probablement inspirateur discret de l'Union Méditerranéenne, plaide pour une véritable reconnexion du Nord et du Sud, fondée sur des intérêts réciproques et non sur un rapport de force, et dépassant les seules questions économiques. Pour lui, une communauté méditerranéenne doit être lancée dans le cadre des coopérations renforcées, et à l'initiative de la France, pour promouvoir une telle reconnexion³. Il a été apparemment entendu en haut lieu.

Le diagnostic qui sous-tend cette analyse est sévère et manque de nuances. Il est vrai que le Processus de Barcelone n'a pas été à la hauteur des objectifs initiaux affichés. Economiquement, il n'a pas réduit les écarts de prospérité, n'a pas accru l'attractivité de la région pour les investissements directs étrangers et n'a bénéficié que d'un financement limité et mal utilisé, au moins dans la première phase de MEDA 1. Politiquement, aucune Charte de paix et de stabilité n'a pu être signée faute de langage commun entre les partenaires du Nord et du Sud. La participation d'Israël au Partenariat euro-méditerranéen avec d'autres pays arabes (considérée par les responsables de l'UE comme un acquis majeur) n'a pas empêché l'Etat hébreu de continuer sa colonisation des territoires palestiniens et arabes

et de détruire les infrastructures du Liban lors de sa dernière confrontation avec le Hezbollah libanais, en 2006. Culturellement, la relation de l'Europe avec son environnement arabe et turc a beaucoup souffert de la stigmatisation abusive de l'islam, surtout depuis le 11 septembre 2001, et par le débat identitaire européen, surtout lors des discussions sur le projet de la Constitution européenne, comme si être européen, c'est d'abord ne pas être arabe, turc ou musulman.

Il est par ailleurs injuste de trop noircir le tableau. On ne peut rai-

L'UE dispose d'un confortable solde commercial positif quasi chronique avec tous les pays de la Méditerranée

sonnablement incriminer la seule UE pour les failles et les manquements du Partenariat. Les pays du Sud ont souvent traîné les pieds en matière de réforme, et n'ont rien fait de significatif pour promouvoir l'intégration sous-régionale. Certes, il y a eu l'accord d'Agadir auquel participent le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, mais ces quatre pays n'ont pas de frontières communes et l'accord demeure largement velléitaire et virtuel.

La Politique européenne de voisinage (PEV) est plus problématique⁴ et suscite davantage de questions que le Partenariat euro-méditerranéen. D'abord par une bilatéralisation excessive qui met l'intégration productive régionale hors de portée, par la fermeture de tout horizon d'adhésion, par le chevauchement avec les autres initiatives en cours. «Cimetière des illusions⁵ perdues», la PEV ne suscite pas l'enthousiasme des foules. Mais les Etats du Sud y souscrivent, semblent jouer le jeu, ►►

L'Union méditerranéenne : Un beau discours ou une bonne idée ?

et tentent de maximiser leurs bénéfices tout en minimisant leurs sacrifices (surtout sur le plan politique). Pour les avocats de l'Union méditerranéenne, la PEV est trop large et concerne des Etats trop divers qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes, ne partagent pas les mêmes identités, et ne poursuivent pas nécessairement les mêmes objectifs.

Ici le diagnostic ne manque pas de pertinence. La question est de savoir si le cadre de l'UM et un nombre plus limité des Etats participants, offrirait de meilleures perspectives en matière de travail commun, de cohérence, de coordination avec d'autres initiatives et d'impact sectoriel et global.

Rôle mineur pour la France

L'érosion du rôle de la France, c'est le 3^e diagnostic. On le trouve moins dans les discours de Sarkozy que dans le Rapport Avicenne. Cette marginalisation de la France est patente dans sa périphérie immédiate, surtout au Maghreb. Le rapport incite la France à redynamiser sa politique étrangère dans la région, pour y assurer une présence, une visibilité. Elle y détient trop d'intérêts politiques, économiques, financiers et culturels pour se laisser distancer par d'autres acteurs, ou voir son rôle dilué dans des initiatives trop globales qui la relèguent à un second rang.

Le discours de Sarkozy se comprend, eu égard à l'image que la France a d'elle-même et du rôle qu'elle croit lui revenir. Mais surtout, il se justifie pleinement : impliquer les Etats les plus proches et les plus concernés

dans des Initiatives régionales est quelque chose qui se pratique ailleurs en Europe.

A cet égard, l'on peut se demander si les concepteurs du projet de l'UM ne se sont pas inspirés des initiatives en cours au Nord de l'Europe, telles que :

- le Conseil des Etats de la Mer Baltique, mis sur pied en 1992 et qui fait de la sécurité collective un de ses objectifs primordiaux ;
 - le Conseil euro-arctique de la Mer de Barents, créé en 1993 à l'initiative de la Norvège ;
 - le Conseil arctique (1996) qui unit les pays scandinaves, la Russie, le Canada, les Etats-Unis et l'Islande et qui se focalise sur la protection de l'environnement dans une région de 1,5 million de km².
 - la Dimension septentrionale, lancée en 1997 et qui regroupe l'UE, la Russie, l'Islande et la Norvège dans le but de promouvoir des projets communs et d'améliorer les conditions de vie des populations des zones frontalières.
- Toutes ces coopérations renforcées, autour de problèmes concrets (gestion de la frontière, trafics en tous genres, exploitation des ressources halieutiques, ou naturelles, transport maritime, pollution, etc.) regroupent un nombre limité d'Etats voisins ou d'Etats concernés.

Toutes ces coopérations régionales sont soutenues par l'UE, à titre de pourvoyeur principal d'aide, ou à titre subsidiaire. L'UE s'en réjouit, ne s'en offusque pas, et parfois, elle y est associée de plein droit. Fait

saillant, une résolution du Parlement européen, en date de janvier 2003, invitait la Commission à étudier la viabilité d'une ligne budgétaire distincte consacrée à la Dimension septentrionale dans le budget de 2004. On ne sait pas ce qu'il est advenu de cette proposition. Mais c'est une indication que l'idée d'un Conseil méditerranéen, voire d'une Dimension méridionale méditerranéenne n'est pas en soi absurde.

Les échanges intra-méditerranéens sont les plus faibles du monde (moins de 12%)

Ainsi, au vu de ce qui se passe ailleurs, la proposition française d'Union méditerranéenne manque pas d'à-propos et fait sens, puisqu'il s'agit globalement de maximiser les champs de coopération entre des voisins, autour d'intérêts partagés, pour « tracer les lignes d'un futur commun souhaitable⁶ ». En somme il s'agirait de mettre en place quelque chose qui soit plus petit que la PEV (Politique européenne de voisinage) et plus efficace que le PEM (Partenariat euro-méditerranéen). Quelque chose qui serait, si je m'autorise sa formulation en anglais, smaller than the European Neighbourhood Policy and smarter than the Barcelona Process. Mais alors pourquoi cette levée de boucliers contre l'Union méditerranéenne ?

RÉACTIONS À L'INITIATIVE DE SARKOZY

Rarement une proposition comme celle de Nicolas Sarkozy a alimenté

autant de débats et suscité autant de réactions. C'est d'ailleurs son premier mérite : remettre la Méditerranée au centre des préoccupations. Le rapport de la France à la Méditerranée, et plus spécifiquement au Maghreb, soulignent Ali Bensaad et Jean-Robert Henry, "est un enjeu qui touche profondément à l'histoire et à la composition de la société française⁷".

Le deuxième mérite de la proposition, c'est de sortir l'UE de son apathie, de l'amener à s'interroger sur la pertinence, la cohérence, et l'efficacité de ses politiques méditerranéennes. En adoptant une posture critique par rapport aux politiques européennes de la Méditerranée, même si elle me paraît excessive dans la formulation et peu nuancée quant au contenu, le Président Sarkozy ouvre à nouveau le débat, au sein des institutions européennes, sur la logique profonde de leurs interventions en Méditerranée. Pourquoi la politique de voisinage est-elle vue par les pays du Sud comme une simple compensation pour les pays qui n'ont pas vocation à l'adhésion? Et en quoi cette bilatéralisation excessive qui fonde la PEV peut-elle contribuer à une "dynamique régionale productive"?

Le troisième mérite de l'UM, c'est l'approche pragmatique du projet, le gradualisme de la méthode, l'égalité "affichée" entre les participants et le nombre réduit des Etats impliqués. A cet égard, il faut rapidement lever le voile : qui seront "les heureux élus" outre les 8 pays méditerranéens de l'UE? Va-t-on, dans un premier temps, inviter les 23 pays de la Méditerranée, ou simplement les pays du Maghreb auquel on adjoint quelques pays du Machrek? La question est importante, car elle pourrait déterminer à la fois l'efficacité recherchée du projet, mais aussi l'accueil qui lui

sera réservé. Hubert Védrine serait favorable à la deuxième option : "Il faut éviter d'inclure trop de pays avec tous leurs problèmes ... Il faudra commencer avec quelques pays, puis élargir l'Union à d'autres⁸..."

En dépit de ces quelques mérites, les réactions ne sont guère enthousiastes. Voyons cela de plus près.

Des Européens sceptiques

Très vite l'UM suscite, au sein de l'UE, un certain agacement. Ainsi,



Michel Rocard, ancien Premier ministre, et député européen, expliquait le 7 septembre 2007, qu'il avait refusé une mission qu'entendait lui confier le Président Sarkozy sur l'UM estimant que cette mission « risquait d'ouvrir un conflit paralysant avec les Institutions Européennes ». Il a proposé "de s'y prendre autrement et de changer le calendrier de la mission, mettant des étapes et négociant d'abord avec l'Europe... mais le Président n'a pas souhaité cette distinction ».

Ceux en charge du dossier méditerranéen, au sein de la Commission européenne, sont conscients de l'urgence de dynamiser les politiques en cours. Benita Ferrero Waldner, commissaire chargée des Relations extérieures, récuse ouvertement la démarche solitaire du Président français: " Nous sommes

en faveur de tout ce qui peut renforcer la coopération, pour autant que l'ensemble de l'Union européenne soit impliqué, même si certains États sont plus intéressés que d'autres"⁹.

Au sein de la Commission européenne et du Parlement Européen, certaines voix s'interrogent sur la pertinence d'un projet d'essence intergouvernementale dont nombre de domaines d'intervention envisagés (environnement, sécurité collective, énergie, développement humain

et social, dialogue culturel, etc) ne relèvent plus du tout, ou partiellement, de la compétence des Etats, mais des compétences de l'UE. En plus, les enjeux qui fondent l'UM proposée ne concernent pas seulement les pays européens méditerranéens, mais également les autres. Sans oublier naturellement qu'il sera difficile de financer des initiatives avec l'argent de l'UE si tous les pays ne sont pas consultés, et éventuellement, associés.

Les Etats européens de la Méditerranée évitent jusqu'ici l'opposition frontale, mais il est clair, même si l'idée d'une coopération renforcée peut légitimement les séduire, que l'activisme français les prend de court et finalement les agace. "Cette UM doit s'inscrire dans une approche globalement euro-méditerranéenne", ►►

L'Union méditerranéenne : Un beau discours ou une bonne idée ?

affirme Miguel Angel Moratinos, ministre espagnol des Affaires étrangères.

Maghreb reticent, Machrek cynique

Au Sud de la Méditerranée, on ne peut pas dire que l'UM suscite un engouement particulier. Au Maghreb, le Maroc recherche surtout un "statut différencié" du fait de sa proximité géographique, de son implication dans les projets communautaires (système Galileo, participation à l'opération Althéa en Bosnie, et signature de l'accord "Ciel ouvert" etc.). En attendant, le ministre marocain des Affaires étrangères, Taïeb Fassi-Fihri, se dit favorable à l'UM. Mais l'ambassadeur du Maroc à Paris, Fathallah Sigilmassi¹⁰ avertit : si l'agenda de l'UM, c'est de freiner l'immigration et lutter contre le terrorisme, et s'il s'agit essentiellement de préserver la sécurité de l'Europe, alors "je ne pourrai pas vendre le projet à mon pays". L'Algérie s'en tient à son accord d'association avec l'UE. Quant à la Tunisie, elle préférerait un renforcement de la formule 5+5 relative à la Méditerranée occidentale.

Les Turcs sont plus ulcérés par le justificatif de l'UM. "It is a non starter" réagit Sinan Ulgen, un ex-diplomate turc. Ils n'acceptent pas que l'UM soit présentée comme un prix de consolation, un ersatz ou une alternative à leur volonté d'adhésion. Certes la Turquie jouera le rôle qui lui revient de droit dans toute architecture méditerranéenne, mais pas au prix d'une non-adhésion. A l'opposé du concert des opposants et sceptiques, la position d'Israël est

plus favorable, mais les raisons invoquées en disent long sur ses attentes. Un diplomate israélien le dit sans détours : "L'UM nous offre une autre occasion de dialoguer avec des pays avec lesquels nous avons eu quelques difficultés à parler". Ainsi l'UM deviendrait une enceinte qui permettrait à Israël de normaliser ses relations avec ses voisins, sans devoir se réconcilier avec eux, c'est-à-dire, résoudre le conflit qui les oppose à l'Etat hébreu.

Médias et intellectuels, divisés

Médias et intellectuels sont généralement dubitatifs. Mais certains veulent bien reconnaître à l'UM quelques atouts. Il en est ainsi d'Alexandre Adler qui énumère quatre vertus :

- Avec l'UM, on sort par le haut du processus de Barcelone qui n'était qu'un arrangement et sans mécanisme de propulsion. Avec elle, le politique sera décisif : les Etats doivent assumer leurs responsabilités et donc mettre un terme à leurs rivalités ;
- Le nouveau mécanisme énonce de manière implicite que les « différents secteurs géographiques du monde musulman appartiennent à des espaces plus vastes qu'ils partagent avec des non-musulmans ».
- Ce même mécanisme « oblige, par sa logique même, Israël et ses voisins à se reconnaître mutuellement ».
- L'UM est « un précédent excellent pour proposer ensuite une Union eurasienne », regroupant la Russie, l'Ukraine, les pays du Caucase et l'Asie Centrale.

Si telles sont les uniques vertus du projet d'UM, la France aurait tout intérêt à le mettre au placard. En effet, il faut être naïf d'imaginer que l'UM, puisse, par le simple

La participation d'Israël au partenariat euro-méditerranéen ne l'a pas empêché de continuer sa colonisation des territoires ...

fait d'exister, régler des conflits, comme celui du Proche-Orient qui dure depuis 60 ans. Si en amenant Arabes et Israéliens à travailler ensemble, l'on pouvait, par miracle, convaincre Israël de se retirer des territoires occupés, de démanteler ses colonies et de détruire « le Mur de la Honte » qui éventre les territoires de Palestine, alors tout le monde se mobiliserait pour mettre l'UM sur pied. La réalité, malheureusement, n'est pas aussi simple. Le projet du marché commun n'a pas précédé le règlement des conflits européens et la réconciliation franco-allemande, il est venu après. Vouloir faire le contraire au Proche-Orient, c'est postuler que l'intégration conduit à la paix, alors que c'est la paix qui, dans l'expérience européenne, a permis le projet d'intégration.

Pour les auteurs, qui se veulent constructifs, une meilleure idée serait de revoir l'architecture du Processus de Barcelone et de la Politique de Voisinage, par exemple en séparant les voisins méditerranéens des voisins de l'Est et du Caucase. Cela rejoint ma propre proposition, à la différence près que je propose de scinder la PEV en trois groupes et non deux :

- Une initiative UE-Pays de l'Est-Pays du Caucase,
- Une initiative euro-arabe,
- Une initiative UE-Israël.

C'est la seule manière de contourner l'obstacle du conflit israélo-arabe qui contamine tous les projets de coopération en cours. Mais une fois le conflit résolu, Israël pourra rejoindre les autres pays du Proche-Orient et participer à des activités régionales.

"Si l'Europe a avancé, c'est parce qu'elle était en paix" écrit Pascal Boniface¹¹. Il ajoute avec justesse *"les projets communs ont consolidé la*

*d'institutions propres et éventuellement d'institutions communes avec l'UE. Mais il y a deux éléments qui rebutent dans l'initiative française : Ce n'est ni une politique méditerranéenne de l'Union européenne, ni une politique arabe de la France*¹².

Les dilemmes de l'UE

Un des mérites des initiatives méditerranéennes de l'UE c'est l'implication de tous les membres. En 1998, un chercheur allemand, Volker Perthes, rédigeait un Euro-mesco paper, avec le titre évocateur suivant : *"Germany gradually becoming mediterranean state"* (l'Allemagne devient progressivement un Etat

forme pourrait prendre cette UM : une institution à part entière avec conseil, commission, Parlement et Cour des comptes ? Ou une sorte de Conseil de l'Europe ? Dans ce cas, avec quelle efficacité, quand on sait que le Conseil de l'Europe n'a pas pu jouer le moindre rôle dans la solution des conflits à l'intérieur du continent européen ?

Le rapport de l'UM avec les institutions européennes est donc loin d'être clarifié. En revanche, ce qui est certain, c'est qu'aucun pays européen n'acceptera que les moyens financiers de l'UE soient mis au service des seules ambitions de la France.



paix, ils ne l'ont pas précédée". Cet argument peut difficilement être réfuté car avant de partager les fruits de la paix, il faut d'abord la faire.

L'UM : UNION DE PROJETS OU PROJET D'UNION ?

Déclarée comme "axe majeur" de la politique étrangère française, l'idée d'UM s'est imposée comme une union de projets, plus qu'un projet d'union. L'UM s'inspire de la méthode des pères fondateurs du projet européen : des actions concrètes et des solidarités construites. Avec le temps, elle pourrait se doter

méditerranéen). De son côté, le Danemark a inscrit dans le Livre Blanc "la stabilité de la Méditerranée" comme "intérêt national". Tandis que la Finlande estimait qu'elle était un "pays riverain de la Méditerranée" dès lors qu'elle adhérait à l'UE.

Ainsi, l'UM pose aux autres pays européens du Nord un sérieux dilemme. Ceux-ci auront-ils quelque chose à dire ? Devront-ils contribuer au financement ? A travers quels instruments : Banque européenne d'investissements ? Une Banque méditerranéenne d'investissements ? En outre, ils se demandent quelle

Que deviendra la politique arabe de la France ?

On ne voit pas clair non plus dans le rapport UM - pays arabes. Ceux-ci ne comprennent pas pourquoi le Président Sarkozy présente cette UM comme un "substitut" à *"la politique arabe de la France"*. Cette politique, initiée avec Charles de Gaulle, était voulue pour rompre avec la vision d'une France alignée sur les positions israéliennes, au moins jusqu'à la guerre de 1967. Elle n'était pas anti-israélienne par définition, mais elle était censée être au service d'une politique française d'équilibre et correspondait parfaitement aux intérêts stratégiques, politiques, culturels et économiques de la France dans une région si proche. Ce n'était donc ni une politique insensée, ni, encore moins, une politique honteuse dont le Président Sarkozy chercherait à se défaire. Au contraire, elle permettait à la France de s'exprimer librement, de ne pas s'aligner systématiquement sur la politique américaine et finalement de "faire la différence". Or, la présentation de l'UM comme une alternative à ce que *"jadis on appelait la politique arabe de la France"* (discours de Sarkozy) révèle, ►►

L'Union méditerranéenne : Un beau discours ou une bonne idée ?

chez lui, un penchant pro-israélien couplé à un virage pro-américain. A partir de ce constat, nombreux sont les plumes journalistiques qui voient dans l'UM une manœuvre pour passer au-dessus du conflit israélo-arabe, en promouvant des projets régionaux. L'UE a cru, par le Processus de Barcelone, faire de même : elle s'est cassé les dents. Avec l'UM, on risque de connaître les mêmes déconvenues.

Alternative à la candidature de la Turquie, substitut à "la politique arabe de la France", l'UM, ainsi perçue, ne séduit pas. Et pourtant, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain : comme coopération renforcée avec le Maghreb, elle est défendable.

ZOOM SUR LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

S'il y a bien une région qui devrait se sentir concernée par l'UM, c'est bien la région du Maghreb. En effet, les pays du Maghreb participent déjà :

- à la Méditerranée occidentale (c'est la fameuse formule 5+5) ;
- au Forum de la Méditerranée pour 4 d'entre eux, sans la Libye ;
- au dialogue Otan-Méditerranée (sans la Libye) ;
- au Processus de Barcelone (sans la Libye et la Mauritanie)
- à la Politique de voisinage (sans la Mauritanie qui fait partie du groupe ACP, mais une éventuelle participation libyenne est envisagée).

Et il existe, du moins sur le papier, une Union du Maghreb arabe (depuis 1989) qui inclut les 5 pays du Maghreb.

Certes la question du Sahara occidental envenime le climat maghrébin depuis 1975. La crise algérienne a tendu, pendant des années, les relations de voisinage avec le Maroc, la frontière algéro-marocaine est fermée depuis 12 ans, et il existe une rivalité sourde pour le leadership régional. Mais toutes ces questions, pour importantes qu'elles soient, n'ont pas le même potentiel destructeur et la même résonance que le conflit israélo-arabe. Par la longévité de ce conflit, par sa violence même, par ses débordements régionaux, par ses retombées internationales, par sa nature, par la qualité des protagonistes, et par l'instrumentation qu'en font les Etats locaux et les acteurs extérieurs, voire les groupuscules radicaux, ce conflit constitue une source permanente d'instabilité régionale et de tension internationale. Ce n'est pas le cas du Maghreb.

Je ne dis pas cela pour minimiser les différends intra-maghrébins, mais pour affirmer que le Maghreb est possible et nécessaire. D'autant plus nécessaire que la mondialisation en cours exige de rompre avec les méthodes solitaires et égoïstes, pour que le Maghreb devienne partie prenante et non partie prise des évolutions du Monde.

Or, la France dispose au Maghreb d'une assise solide. Les échanges globaux de la France avec les trois pays du Maghreb central oscillent entre 21 et 22 milliards d'euros par an, dont 8 avec l'Algérie, 7 avec le Maroc et 6 avec la Tunisie et plus d'un milliard avec la Libye qui sort à peine des années noires de

l'embargo occidental (chiffres 2005). L'aide publique française au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie serait de l'ordre de 600 millions euros, c'est plus que l'enveloppe MEDA II programmée pour ces trois pays.

La France est présente massivement au Maghreb : le nombre de Français installés dans les pays du Maghreb est estimé à près de 80 000 personnes, souvent des bi-nationaux. Et généralement, on estime que plus de mille entreprises françaises, de toutes les tailles, sont aujourd'hui installées ou actives au Maghreb, dont au moins 38 des 40 grandes sociétés du CAC 40 (l'indice de la Bourse de Paris). Sans oublier, bien sûr, les lycées français au Maghreb qui attirent des milliers d'écouliers.

L'idée d'un partenariat avec le Maghreb est une idée ancienne. Déjà en 2003, avant le sommet 5+5 de Tunis, un groupe d'éminents économistes français¹³ rédigeait un remarquable rapport intitulé, 5+5, *l'ambition d'une association renforcée*. L'étude, de belle facture, tirait la sonnette d'alarme : "*Face au défi que présente l'élargissement, l'alternative se trouve dramatiquement simplifiée, soit, de manière significative, la Méditerranée accentuant son intégration économique... et son insertion dans l'économie-Monde, soit, rien n'est fait de plus qu'aujourd'hui et notre conviction est que, dans ce cas, la Méditerranée insensiblement se fracturera, multipliant les risques de marginalisation économique et de dérive politique*".

En 2007, Nicolas Sarkozy et ses conseillers ne disent pas autre chose. Mais la proposition des économistes

d'un "renforcement de la Méditerranée occidentale", à supposer qu'elle ait été lue, n'a pas été retenue puisque c'est l'idée d'Union Méditerranéenne qui a finalement prévalu du moins jusqu'à ce jour.

infrastructures, connexion électrique, transport d'énergie etc.), elle pourrait mettre à contribution les "fonds souverains" des pays pétroliers, en collaboration avec des fonds de l'UE et de ses Etats mem-

Egypte, je ne cherche pas à pénaliser ou à écarter les pays du Moyen-Orient, notamment la Jordanie, le Liban, la Syrie, Israël et les Territoires Palestiniens. Mais tant que nous parlons de "Territoires palestiniens" et non de "Palestine", tout projet de coopération régionale est voué à l'échec.

Ces propos ne disqualifient pas le concept d'UM. Mais si on veut qu'il soit un "nouveau souffle" et non un "nouveau souffle", selon la jolie formule de Roberto Aliboni¹⁴, il faut en revoir la méthode. Si c'est une Union de projets et non un projet d'union, alors pourquoi ne pas appeler l'Union méditerranéenne: "Les grands chantiers de la Méditerranée"? ■



Maghreb + Egypte, d'abord

Les dés sont loin d'être jetés. D'ici juin 2008, date du premier sommet de l'UM (à supposer qu'il se tienne) beaucoup d'eau coulera sous le pont Mirabeau. Il n'est pas impensable, comme le souhaite d'ailleurs Hubert Védrine, que l'UM soit limitée à un petit nombre de pays avant son éventuel élargissement à d'autres. Dans ce cas, une Union méditerranéenne limitée au Maghreb sous forme d'un Partenariat régional prioritaire peut être envisagée et lancée. Présentée en tant que coopération renforcée et impliquant les huit pays européens de la Méditerranée et les cinq Etats du Maghreb (auxquels on peut adjoindre l'Egypte), cette UM fait sens. Elle suscitera, j'en suis sûr, l'enthousiasme de tous et le soutien de l'Union européenne, voire même d'autres acteurs. Pour certains projets précis (par exemple

bres. Pour d'autres (environnement, par exemple) elle sera un forum de concertation incluant les autres pays méditerranéens.

Cette proposition a pour avantage le découplage de l'idée de coopération renforcée avec la candidature turque à l'UE. C'est une autre question et un autre débat. Le lien qu'a fait Sarkozy entre l'UM et la candidature turque a tendu le climat inutilement et a finalement desservi l'idée elle-même.

La sagesse requiert d'avoir l'UE avec soi plutôt que contre soi. Or, en présentant l'UM comme un Partenariat régional prioritaire, on fait taire les critiques de l'UE. Après tout, ne soutient-elle pas la Dimension nordique qui est une espèce de PRP ? Ou le Conseil euro-arctique de la Mer de Barents ?

En limitant le PRP au Maghreb +

1 Pierre Bekouche : « Comparer Euromed aux autres régions Nord-Sud », in *Géoéconomie*, no. 42, Paris, 2007, p.25

2 Idem

3 Jean-Louis Guigou : « La reconexion des Nord et des Sud : l'émergence de la région méditerranéenne (ou la théorie des quartiers d'orange) », in *Géoéconomie*, no.42, pp.55-60

4 Bichara KHADER : « L'anneau des amis, "Ring of Friends" : la nouvelle politique européenne de Voisinage », in *Géostratégiques*, no. 17, Paris, été 2007, pp.197-233

5 Yassir Badr Eddine : « Politique de voisinage : cimetière des illusions perdues » in *Perspectives du Maghreb*, no. 8, décembre 2006, p.18

6 Pascal Lorot : éditorial d'un numéro spécial de la revue *Géoéconomie* (l'Institut Choiseul, no.42,2007) et consacré à l'Union Méditerranéenne. p.5

7 Dans "le Quotidien d'Oran", 7 juin 2007

8 Cité par Katrin Bennhold : "Mediterranean Union Plan : lofty but vague", *International Herald Tribune*, 25.oct.2007, p.3

9 [www.Europa.eu.int/relations extérieures](http://www.Europa.eu.int/)

10 Cité par Katrin Bennhold "Mediterranean Union Plan :lofty and vague", in *International Herald Tribune*, 25 oct.2007

11 "Le projet méditerranéen face au problème israélo-palestinien", in *Réalités*, 1-7 nov.2007 p.19

12 Jolie formule de Jamil Abou Assi : "l'Union Méditerranéenne : nouvelle politique arabe?" www.agoravox.fr (consulté le 25 septembre 2007)

13 Patrick Artus, Jean-Paul Betbèze, Christian de Boissieu, Jean-Marie Chevalier, Elie Cohen, Michel Didier, Jean-Paul Fitoussi, Pierre Jacquet, Jean-Hervé Lorenzi, Charles-Albert Michalet, Erik Orsenna, Olivier Pastré et Daniel Vitry

14 Texte envoyé par Aliboni à l'auteur

La chronique du stratège

par *Alfredo Valladao*, Professeur, Sciences Po-Paris

Faut-il avoir peur de la récession américaine ?

La sagesse des marchés dit que quand les États-Unis éternuent, le reste du monde s'enrhume (ou attrape la pneumonie, pour les pessimistes). Mais depuis la montée en puissance des économies chinoise ou indienne, les plus optimistes veulent croire au «découplage» : les effets désastreux d'une récession américaine seraient en grande partie neutralisés par la formidable croissance des pays émergents.

Cette nouvelle thèse tient à la faveur de deux arguments : premièrement, les marchés intérieurs de ces pays se développent de manière si spectaculaire qu'ils seraient à la fois beaucoup moins dépendants des exportations (en particulier vers les États-Unis) et beaucoup plus à même de prendre le relais, en tant qu'importateurs, d'une consommation américaine défaillante ; deuxièmement, il ne faudrait pas confondre la sphère financière (qui passe par une crise) avec l'économie « réelle » (qui, elle, va très bien).

Il n'y a aucun doute que les investissements et la consommation dans les pays émergents sont en pleine croissance. Il ne faut cependant pas perdre de vue les grands nombres : les quelque 300 millions d'Américains consomment 9,5 mille milliards de dollars par an, près de six fois plus que les 2,3 milliards de Chinois et d'Indiens. On ne remplacera pas facilement les États-Unis en tant que « consommateur ultime ». Par ailleurs, on oublie trop souvent que le marché américain absorbe des quantités gigantesques de produits finis. Les économies asiatiques ont basé leur prospérité

sur l'importation de matières premières, intrants et moyens de production permettant l'assemblage de produits finis pour l'exportation.

Ne perdons pas de vue que les quelque 300 millions d'Américains consomment 9,5 mille milliards de dollars par an, près de six fois plus que les 2,3 milliards de Chinois et d'Indiens.



Même si une partie de ces produits est consommée sur place, une récession américaine aurait un impact violent sur la plupart de ces chaînes de valeur transnationales – depuis le prix des matières premières, jusqu'à l'ensemble du tissu industriel intermédiaire. Enfin, une baisse sérieuse de la consommation aux États-Unis équivaldrait à un puissant coup de frein donné à l'économie de son principal partenaire, l'Union européenne. Dépendre moins de l'Amérique ne veut pas

dire dépendre moins du commerce mondial. Les États-Unis et l'Europe représentent encore près de 70% de la consommation et 55% du PIB de la planète et le commerce extérieur atteint toujours quelque 70% du PIB chinois – 45% pour l'Inde et 60% pour le Mexique et 80% pour le Maroc.

Quant à la sphère financière, le krach boursier de janvier 2008, a démontré qu'aucune région du monde n'était à l'abri des turbulences générées par la crise des subprimes américains. Affirmer que l'économie réelle ne doit pas s'inquiéter des circuits financiers, équivaut à dire que le corps ne doit pas faire attention au système sanguin. Toute la finance mondiale est fondée sur le crédit : sans crédit, pas d'investissements et, sans ces derniers, pas de croissance. Il est évident que les institutions financières ne parviennent pas à enrayer la chute de confiance dans les marchés : l'impact sur les investissements et les crédits à la consommation sera particulièrement désagréable dans le monde entier. Et l'on oublie trop souvent que l'ensemble du système financier international repose sur les volumes et la liquidité des places de New York et de Londres.

Faut-il avoir peur d'une récession américaine ? La réponse est oui, en dépit des tenants du «découplage». Mais, malheureusement, il faut également craindre les mesures que prendront les autorités américaines pour lutter contre le danger. Un vieux proverbe africain ne dit-il pas que lorsque un éléphant se bat ou fait l'amour, c'est l'herbe qui est piétinée ? ■